

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17866**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bois et ameublement spécialité Construction Bois

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                      | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION  |
|---|---|
| Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur | Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités se résument aux principaux points suivants :

- Former des professionnels travaillant dans les bureaux de méthodes ou sur les chantiers, comme responsables dans les industries de la construction bois,
- Conception et industrialisation de constructions à base du matériau bois,
- Organisation, gestion de la Production et de la Qualité,
- Management des ressources humaines dans de petites structures,
- Pilotage d'Outils Informatiques et de Machines-Outils à commande numérique,

A l'issue de la formation, le diplômé doit posséder de bonnes connaissances sur le matériau bois, ses dérivés et leurs principes d'application et de mise en oeuvre intégrant les normes techniques réglementaires et environnementales

- Avoir une approche systémique de l'entreprise, de la filière bois et de son environnement, de maîtriser les technologies utilisées en vue de la transformation des matériaux en différentes étapes (débit, usinage, assemblage, traitement, finition ...),
- Synthétiser les informations, communiquer et échanger des données techniques en anglais,
- Participer à la conception et au développement de produits et/ou de processus innovants,
- Participer activement au développement et à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise,
- Concevoir et industrialiser des constructions à base de matériau bois,
- Introduire une plus grande technicité dans les petites entreprises souhaitant se développer,
- Apporter un soutien aux ingénieurs dans la conduite de projets plus importants au sein d'entreprises plus structurées.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de Génie Civil, charpente, Construction bois.

Le diplômé peut être employé dans des bureaux d'études ou d'architecture bois, dans les unités de production ou de gestion des petites et moyennes entreprises du domaine de la charpente et de la construction bois, du mobilier urbain et des aménagements en bois.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

H2502 : Management et ingénierie de production

H2209 : Intervention technique en ameublement et bois

H2204 : Encadrement des industries de l'ameublement et du bois

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### UE1 -Enseignement général (9 ECTS)

UFT 5.1.1 : communication

UFT 6.1.2 : langues

UFT 5.1.3 : gestion d'entreprise (économie, gestion, comptabilité)

##### UE2 - Enseignement scientifique (9 ECTS)

UFD 5.2.1 : sciences du bois

UFD 5.2.2 : résistance des matériaux

UFD 5.2.3 : informatique appliquée

##### UE3 - Enseignement professionnel (18 ECTS)

*Cette UE comporte 5 modules. C'est elle qui différencie les deux parcours de la licence professionnelle.*

*Le module UFD 5.3.1 (Technologie de construction) est commun aux deux parcours.*

##### Parcours 1 - construction bois : conception, structures

UFD 5.3.1 : technologie de la construction

UFD 5.3.2A : conception et construction

UFD 5.3.3A : calcul de structures

UFD 5.3.7A : calcul informatique

UFD 5.3.5A : CAO-DAO-CFAO

Les UE 4 et 5 sont communes aux deux parcours

**UE4 - Pojet tuteuré (6 ECTS)**

**UE5 - Stage en entreprise : 16 semaines (18 ECTS)**

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON              |   | COMPOSITION DES JURYS |   |
|--|---|-----------------------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X |                       | enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/84 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage                                       |   | X                     |   |
| Après un parcours de formation continue                          | X |                       | enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/84 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat de professionnalisation                               |   | X                     |   |
| Par candidature individuelle                                     |   | X                     |   |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X |                       | Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine    |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignants supérieur

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

##### Autres sources d'information :

[www.univ-lorraine.fr](http://www.univ-lorraine.fr) > Etudier à l'UL > Offre de formation

<http://www.univ-lorraine.fr>

##### Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSTIB à EPINAL

##### Historique de la certification :